

PORTFOLIO DU DOCTORANT

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, article 15 : « Un portfolio du doctorant comprenant la liste individualisée de toutes les activités du doctorant durant sa formation, incluant enseignement, diffusion de la culture scientifique ou transfert de technologie, et valorisant les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat, est réalisé. Il est mis à jour régulièrement par le doctorant. »

Présentation :

Le portfolio consigne un certain nombre d'activités permettant d'obtenir 30 ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme de doctorat. Il doit être remis à l'ED à la fin de la 3^e année pour les doctorants à temps plein (financés pour leur recherche) et à la fin de la 4^{ème} année pour les doctorants à temps partiel.

L'école doctorale vous invite à compléter votre espace Adum dédié aux formations dès la première année en étant attentifs à toujours joindre vos attestations de participation. L'administration sera en mesure de valider vos ECTS tout au long de votre parcours doctoral.

Vous trouverez dans ce document les six principaux postes de formation doctorale comme indiqué sur Adum :

- Production scientifique,
- Formations,
- Séjour à l'étranger,
- Enseignements réalisés,
- Expériences professionnelles
- Autres activités

Pour faciliter la tenue du portfolio, les rubriques d'ADUM ont été respectées dans la mesure du possible.

Pour toute question : ecole.doctorale113@univ-paris1.fr

NOM Prénom :

Statut (financé et type de financement, salarié, non financé) :

Titre de la thèse :

Directeur.rice de thèse :

Laboratoire :

Année de 1^{ère} inscription :

I. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE L'ED 113		ECTS*	À remplir par le.la doctorant.e
Ateliers doctoraux	(Co)organisation	8	
	Communication	4	
	Suivi d'un atelier doctoral	2	
Revue <i>Hypothèses</i>	Coordination d'un dossier	8	
	Publication d'un article	8	

* Dans la limite de 20 ECTS

AUTRES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES		ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Communications scientifique	Communication dans un séminaire de M2/D	4	
	Communication dans un colloque ou une journée d'études	4	
	Vulgarisation de la recherche	4	
Publications	Monographie scientifique	8	
	Direction d'ouvrage dans le domaine scientifique de la thèse	8	
	Article dans une revue scientifique ou chapitre d'ouvrage	8	
	Compte rendu	3	
	Publication de médiation	5	
	Traduction scientifique	5	
Organisation de la recherche	Organisation d'un colloque	8	
	Organisation d'un séminaire, une table ronde, un atelier	5	
	Coordination d'un numéro d'une revue scientifique	5	

II. FORMATIONS

FORMATIONS		ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Formations obligatoires	Formation à l'intégrité scientifique	3	
	Formation contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR	3	
Formation de l'école doctorale d'histoire	Formation Cartographie proposée par le PIREH	4	
	Formation Modélisation proposée par le PIREH	4	
	Cours de FLE	5	
Formations dispensées par l'université Paris 1 – Panthéon Sorbonne	Formation méthodologique	1-8*	
	Formation au métier de chercheur et de réalisation professionnelle	1-8*	
	Outil pour la thèse et la science ouverte	1-8*	
	Formation aux langues étrangères	1-8*	
	Suivi de séminaires (laboratoire, M2/D)	5**	
	Suivi d'événements scientifique (atelier, colloque, journée d'étude)	1-5***	

Formations dispensées par un autre établissement (hors catalogue)	Formation méthodologique	1-8*	
	Formation au métier de chercheur et de réalisation professionnelle	1-8*	
	Outil pour la thèse et la science ouverte	1-8*	
	Formation aux langues étrangères	1-8*	
	Suivi de séminaires (laboratoire, M2/D)	5**	
	Suivi d'événements scientifique (atelier, colloque, journée d'étude)	1-5***	

1 ECTS par demi-journée de formation, dans la limite de 8 ECTS par formation suivie

** 5 ECTS par an

*** 1 ECTS par journée dans la limite de 5 ECTS par événement suivi

III. SÉJOURS À L'ÉTRANGER

SÉJOUR À L'ÉTRANGER	ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Séjour de recherche à l'étranger	1-5*	
Bourse de mobilité	2	
Participation à des projets européens et internationaux	3	
Accueil au sein d'autres laboratoires, stage doctoral	3	

* Mobilité d'un mois minimum, 1 ECTS par mois dans la limite de 5

IV. ENSEIGNEMENTS RÉALISÉS

ENSEIGNEMENTS RÉALISÉS	ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Mission d'enseignement dans le cadre d'un contrat doctoral, ATER, charge de cours	10	
Activité d'enseignement dans le secondaire ou le primaire	15	

V. EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ENSEIGNEMENTS RÉALISÉS	ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Métiers de la culture (conservateurs, archivistes, bibliothécaires, etc.)	15	
Convention CIFRE	10	
Autres	5	

VI. AUTRES ACTIVITÉS

AUTRES ACTIVITÉS	ECTS	À remplir par le.la doctorant.e
Représentation des doctorant.e.s à l'ED et/ou dans les laboratoires de recherche	5	
Membre d'un conseil, d'une commission de l'université	5	
Autres	5	

Date :

Le.a doctorant.e